



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 septembre 2023 à Echenoz la Méline

Excusés : M. Yves KRATTINGER président du Conseil Départemental, Mme Sylvie COUTHERUT Vice-Présidente chargée des sports, M. Jean-Luc DUCERF, président du comité régional BFC, M. François Fourreau président du CDOS 70

Mme Glori Cavalli Euvrard, présidente de l'AG Lure

M. Jérôme Schnoebelen, président de la Légère Mélineoise.

Présents :

Philippe Salomé, président, Damien Garcia trésorier, Claudette Salomé DTDG.

Nelly Girardet, Légère Mélineoise

David Euvrard, Avenir Gymnique de Lure

Laurent Boucry, Sandrine Boucry, Hugo Boucry, Marie-Laure Pierrel La Vaudoise Gym Héricourt,

Andrée Antoine, Florida Jacquot, Marvin Tresse, AGM Gym Vesoul,

Cédric Oster, Les Farfadets de Luxeuil,

Gilles Garnier, Emilie Szalski, Aurore Bardet, Thiphaine Genin Alerte Grayloise.

Serge Vieille, maire d'Echenoz, souhaite la bienvenue, encourage et félicite les bénévoles de tous les clubs pour leur travail au service des jeunes de notre département.

Rapport moral : Philippe Salomé :

Rapport d'activité : Claudette Salomé

Rapport financier : Damien Garcia.

Rapport vérificateur aux comptes : Davis Euvrard

Prévisionnel : Damien Garcia.

Résolution N°1 : les trois rapports votés à l'unanimité.

Résolution N°2 : tarif de remboursement kilométrique passe de 0,30 à 0,35 € : unanimité

Résolution N° 3 : prévisionnel : un montant de 2500,00 € (au lieu de 2000,00 € en 2023) à répartir entre les juges ayant officié dans une compétition départementale est proposé. Unanimité.

En l'absence d'invités représentant le comité régional, le département ou le ministère, Philippe Salomé clos l'AG à 17h 30.

Le Président

Philippe Salomé

La secrétaire de séance

Claudette Salomé



## Rapport moral Philippe Salomé :

Je remercie M. Serge Vieille, maire de la ville d'Echenoz, pour la mise à disposition de la salle municipale. Je suis également très heureux de voir que tous nos clubs ont répondu présents.

En préalable, il présente un bref diaporama de statistiques concernant les licences et leur répartition ainsi que sur l'utilisation des Pass'sports utilisés dans tous les clubs de Haute-Saône.

### 1. **Licences en nette augmentation** : de 1101 à 1298 soit 17,9% d'augmentation.

Impossible de faire plus, la plupart des clubs ont dû refuser des inscriptions pour des motifs assez semblables : manque de place physique, manque de cadres, volonté d'assurer un enseignement de qualité avec des groupes aux effectifs raisonnables.

Il y a certainement eu un effet Pass'Sports. Selon le critère « taux de pénétration », c'est-à-dire le rapport entre le nombre de clubs de gym ayant reçu des Pass'sport par rapport au nombre total de clubs affiliés, c'est la FFG qui est en tête au niveau national avec près de 90%.

Au niveau régional, tous sports confondus, la Haute-Saône est en retard.

Nombres de Pass'Sports reçus par la gym : 300.

100% des clubs de gym ont utilisé le dispositif.

L'opération est renouvelée en 2023/2024.

### 2. **L'année 2023 marque le terme du plan de développement**

accordé par le conseil départemental de Haute-Saône.

L'augmentation du nombre de licences est le résultat d'une action développée selon trois axes :

Achat de matériel gymnique avec participation des clubs.

Gratuité de la formation de premier niveau des cadres.

Aide à la formation des jeunes gymnastes.

Le projet sportif proposé par le conseil départemental est complet et couvre beaucoup de besoins que le PSF ignore superbement : aide à l'emploi, aide au fonctionnement, aide aux résultats nationaux, aide à l'achat de minibus, aide à la prise de licence.

Au nom de tous, grand merci, en particulier à Martial Heidet pour son écoute attentive.

3 **Labélisation de nos clubs** : le premier niveau bronze est très simple à obtenir. Andrée Antoine peut aider à élaborer la demande. Les nouveaux critères de répartition de la subvention départementale de fonctionnement comprennent le critère « école de sport » qui correspond bien au niveau bronze. Actuellement trois clubs ont un label, il en faudrait deux de plus.

### 4. **La FFG a 150 ans !**

Le 22 septembre dernier, les clubs centenaires ont été honorés en prélude des internationaux de France.

Trois clubs haut-saônois étaient présents : La Vaudoise d'Héricourt, l'AGM Gym de Vesoul et l'Alerte Grayloise. La gym, solfège de tous les sports !

Il faudra procéder l'année prochaine au renouvellement des dirigeants du comité et ce, avant les élections fédérales ? Celles-ci vont se dérouler selon les statuts adoptés lors de l'AG de Brest. Ceux-ci prévoient une participation des clubs avec une voix par licence en distanciel avant l'AG en présentiel pour les électeurs départementaux avec là aussi une voix par licence. De nouveaux collèges électoraux ont été créés pour les techniciens et les juges.

Nous sommes tenus de modifier nos statuts selon un modèle fourni par la FFG, modèle arrivé trop tard pour être adapté à notre CD et présentés pour adoption à cette AG. Je pense organiser une AG extraordinaire, peut-être en distanciel.

### 5. **Renouvellement du Comité** :

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que je ne conduirai pas la prochaine liste. Un appel à



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 septembre 2023 à Echenoz la Méline

candidature sera lancé avec le détail des postes à pourvoir.

Plus important que le poste de président, le DTDG, en l'occurrence Claudette qui organise les compétitions départementales. Je pense qu'il serait important qu'elle puisse dès cette année transmettre son savoir-faire, même si elle décide de s'investir pour un nouveau mandat.

### 6. **Formation :**

La Haute-Saône en est devenue une place forte grâce à Andrée Antoine qui, par son expertise et ses compétences a permis aux gym (CPS), aux cadres et aux juges d'avoir une formation de qualité et surtout de proximité. Elle a su constituer une équipe efficace avec Solène Rohr, Anaïs Guillet et Floriane gagey pour la formation des juges de GA. Pour les gym, ce sont les cadres clubs qui les accompagnent et peuvent profiter de son expérience.

### 7. **Résultats sportifs :**

2023 a été une année record concernant les participations à une épreuve nationale dans plusieurs disciplines : Gym Artistique, TeamGym, Gym Acrobatique, Aérobie. Le détail sera donné par Claudette. J'en suis fier et je remercie les techniciens qui ont permis ces résultats.

### 8. **J.O 2024 :**

Une grande chance pour nous tous. J'espère qu'au-delà des performances espérées, l'organisation laissera une belle image de la France. J'invite nos clubs à s'investir dans les actions de promotion qui sont proposées.

### 9. **Remerciements :**

Aux dirigeants aussi bien techniques qu'administratifs des clubs dont le dynamisme a fait rayonner la gym haut-saônoise.

Aux partenaires institutionnels aussi bien locaux que nationaux.

Merci pour la mise à disposition des salles et des gymnases.

**« La façon la plus efficace de réaliser une tâche est simplement de se lancer. » — Amelia Earheart aviatrice ;**



## Rapport d'activités - saison 2022-2023

### Le département 70 gymnique c'est :

6 clubs ; 1298 licenciés

Un public jeune, (87,4 % de moins de 18 ans)

Les disciplines pratiquées :

2023

	GAM	GAF	AER	TUM	GAC	PK	GPT	TMG	GPT - BABY	GPT - AUTR	GPT - GYM+	
LA LEGERE MELINOISE	233	1	35	18	0	86	5	73	15	64	5	4
AVENIR GYMNIQUE LURE	283	14	200	0	0	0	0	69	0	56	14	0
LA VAUDOISE GYMNASTIQUE HERICOURT	299	27	210	0	0	0	0	62	0	62	0	0
AGM GYM VESOUL	355	23	199	0	1	0	16	97	19	87	6	12
LES FARFADETS GYM ET TRAMPOLINE	104	9	95	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ALERTE GRAYLOISE	24	0	0	0	0	0	0	24	0	24	0	0
<b>total</b>	<b>1298</b>	<b>74</b>	<b>739</b>	<b>18</b>		<b>86</b>	<b>21</b>	<b>325</b>	<b>34</b>	<b>293</b>		<b>16</b>
%		5,7	56,9	1,4		6,6	1,6	25	2,6	22,6		

Un encadrement essentiellement bénévole, 3 clubs ont des salariés : Héricourt (2), Lure (1 annonce sa démission à la rentrée difficile à remplacer), Vesoul (2) + 1 mission de service civique

Les salles :

4 salles spécialisées municipales (Héricourt, Lure, Vesoul), 2 salles spécialisées privées (Echenoz et Gray)

1 salle dédiée Luxeuil avec du matériel mais pas toujours en place.

Démarche qualité : Accompagnatrice A.Antoine

3 clubs se sont engagés dans cette démarche QUALICLUB de la FFG :

Echenoz et Héricourt ont le niveau bronze et Vesoul le niveau Or Valables jusqu'en 2025.

Label bbgym renouvelé jusqu'en 2026 et obtention du label gym+ jusqu'en 2026 pour Vesoul

Remarque : BBGym est une marque déposée FFGym (INPI) ce qui signifie que cette appellation ne peut pas être utilisée par des structures non affiliée FFG. Attention, ce label ne peut être demandé que par un club niveau « Argent ».

Pas de changements depuis la saison passée

La formation :

Le CD a toujours été attentif à l'amélioration de l'encadrement et du jugement dans tous les clubs.

La formation des cadres : nous avons réussi à garder une formation locale encadrée par Andrée ANTOINE : AIDE

ANIMATEUR premier échelon des diplômes fédéraux avec 19 stagiaires diplômés le 22/10/2022

Reconduite pour cette nouvelle saison qui verra en plus l'organisation de l'animateur spécifique GAF

La formation des juges :

- En team gym c'est Sandrine BOUCRY qui a assuré la formation pour BFC. Les cours ont eu lieu pour partie en visio Besançon et Héricourt. 1 Nouveau juge et des recyclages

8 juges en tout 2N3, 4N2, 2N1

- GAc : 4 nouveaux juges N1 s'ajoutant à 1 N4, 1N3, 1N2

- GAM : 1 candidat à Luxeuil juge stagiaire sous réserve de valider 2 jugements si cette formation est validée par Iz C.R. BFC.

En tout 4 juges 1N3, 2N2, 1N1

- En GAF : Résultats : 6 N1 (Vesoul et Luxeuil), 3N2 (Vesoul), 1N3,(Vesoul)

On garde la proximité des formations organisées par Andrée ANTOINE avec l'aide d'Anaïs GUILLET, Solène ROHR et Floriane Gagey. Elle se fait et se fera à nouveau à Vesoul pour N1, N2.

En tout une trentaine mais beaucoup de jeunes qui matchent d'où une gymnastique pas simple pour constituer les jurys et prévoir les organigrammes



### La formation des gymnastes :

#### les CPS

Poursuite du dispositif de perfectionnement sportif GAF.

- Responsable bénévole départementale : Andrée Antoine.

- Regroupements dans la salle spécialisée de Vesoul

- Une tranche d'âge (7) 8-9 ans avec objectif de compétition sur le programme performance régionale

- Ces stages servent de support de formation initiale ou continue pour des animateurs des clubs

- 2 clubs ont participé et ont engagé des équipes sur le programme performance

- Parmi les participantes des gymnastes sont retenues sur le DRA (Dispositif Régional d'Accession haut niveau) et sur les stages régionaux performance. Toutes de Vesoul.

### Les activités des membres du comité :

Plusieurs visioS et rencontres lors de compétitions pour mises au point sur les programmes 70

Présence aux Ag des clubs qui nous invitent

Aide aux clubs sur prise de licences, suivi des engagements compétitifs, .....

Réalisation des organigrammes compétitifs et suivi de score gym,

Soutien matériel.....

Présence au colloque des structures déconcentrées FFG (Paris) et au Congrès fédéral (Brest)

### L'animation départementale :

La rencontre de proximité annuelle poussin'gym a eu lieu à Lure avec participation de près de 200 gymnastes

Après une adaptation du programme technique aux 3 disciplines GAM, GAF, GAc ce sont 130 enfants issus de 5 clubs qui ont validé leurs acquis sur 17 ateliers.

Pour les 10 ans et plus 16 groupes de 4 à 5 gymnastes ont inauguré un nouveau programme 70 créé à partir des règles du Team gym. Participation de 3 clubs

### La compétition :

Participation à des compétitions en GAM, GAF, GAc, TMG

6 compétitions de niveau départemental et interdépartemental ont eu lieu sur le territoire 70 : à Héricourt et Vesoul

#### GAc

Echenoz seul club du département engagé en GAc

Sur 13 groupes (de 2 à 4) engagés en région, 9 groupes se sont sélectionnés au trophée fédéral à Cognac avec le meilleur résultat une 3<sup>ème</sup> place pour un quatuor en fédéral B 7/13 ans

Festigac à Poitiers : 2 équipes engagées qui terminent 10<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> sur 30

#### GAM :

6 équipes engagées dans 5 catégories de 3 clubs Héricourt, Lure, Luxeuil. 3 équipes en ID Est :

1 fed B et 2 fed A d'Héricourt

#### GAF :

engagement de 23 équipes en fed A (3 clubs), 33 en fed B (4 clubs) et 8 en perf région poussines (3 clubs)

de 80 individuelles fed A et 32 indiv poussines régionale

Résultats :

Finale interdépartementale pour fed B : Héricourt 3<sup>ème</sup> en 10ans+ et 10-11 ans, Vesoul 2<sup>ème</sup> en 7-8 ans

Finale régionale pour perf poussines région :

Finale nationale pour Fed A : 3 équipes de Vesoul qui terminent 4<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup>

#### TMG :

7 équipes engagées en ID dans 6 catégories de 3 clubs

4 (?) équipes participent à la finale Festygym à Poitiers

Fédéral C 11<sup>ème</sup> Héricourt

Fédéral B féminine : 2<sup>ème</sup> Echenoz

Fédéral A féminine : 7<sup>ème</sup> Echenoz

National B féminine : 13<sup>ème</sup> Vesoul

Héricourt ?

### AERO : 1 ensemble et 1 solo à Echenoz



# Comptabilité

Exercice du 1er septembre 2022 au 31 août 2023

## Compte de résultat

Compte	Charges	Prévisionnel	Débit	Compte	Produits	Prévisionnel	Crédit
6064	Fournitures administratives	100.00 €	293.67 €	705	Droits d'engagement	1 000.00 €	1 412.50 €
6068	Autres matières et fournitures	500.00 €	1 635.44 €	708	Produits des activités annexes	250.00 €	350.62 €
613	Locations	500.00 €	336.36 €	7401	Projet Sportif Fédéral	2 500.00 €	2 324.00 €
6156	Maintenance		37.13 €	7402	Fédération Française de Gymnastique		1 000.00 €
6181	Documentation générale	100.00 €	358.00 €	7403	Département 70	1 900.00 €	1 956.00 €
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	300.00 €	162.00 €	758	Produits divers de gestion courante	200.00 €	10 230.54 €
623	Publicité, publications, relations publiques	500.00 €	1 180.00 €	76801	Intérêts Livret	180.00 €	331.71 €
6251	Voyages et déplacements	4 000.00 €	2 473.40 €	76802	Intérêts Tonic Epargne	150.00 €	130.49 €
6256	Missions		2 000.00 €				
6257	Réceptions		133.37 €				
626	Frais postaux et frais de télécommunications	20.00 €	73.20 €				
627	Services bancaires et assimilés	100.00 €	60.00 €				
6281	Cotisations (liées à l'activité économique)	60.00 €	60.00 €				
658	Charges diverses de gestion courante		10 003.74 €				
	<b>Total des charges</b>	<b>6 180.00 €</b>	<b>18 806.31 €</b>		<b>Total des produits</b>	<b>6 180.00 €</b>	<b>17 735.86 €</b>
					<b>Déficit</b>		<b>1 070.45 €</b>
	<b>Total</b>	<b>6 180.00 €</b>	<b>18 806.31 €</b>		<b>Total</b>	<b>6 180.00 €</b>	<b>18 806.31 €</b>

## Bilan

Compte	Actif	Débit	Crédit	Solde	Compte	Passif	Débit	Crédit	Solde
5121	Crédit Mutuel - Compte courant	22 237.69 €	16 306.31 €	5 931.38 €	103	Fonds associatif avec droit de reprise	30 000.00 €		30 000.00 €
5122	Crédit Mutuel - Livret	24 123.47 €		24 123.47 €	119	Report à nouveau (solde débiteur)	28 991.94 €	9 420.94 €	19 571.00 €
5123	Crédit Mutuel - Tonic épargne	17 389.70 €		17 389.70 €	120	Résultat de l'exercice (excédent)			
531	Caisse du siège				129	Résultat de l'exercice (déficit)	9 420.94 €	10 491.39 €	- 1 070.45 €
4417	Subventions d'exploitation	1 056.00 €		1 056.00 €					
	<b>Total</b>	<b>64 806.86 €</b>	<b>16 306.31 €</b>	<b>48 500.55 €</b>		<b>Total</b>	<b>68 412.88 €</b>	<b>19 912.33 €</b>	<b>48 500.55 €</b>

## Analytique

Poste analytique	Débit	Crédit	Solde
Financier		462.20 €	462.20 €
Fonctionnement	2 075.22 €	124.17 €	-1951.05 €
Compétitions	4 781.38 €	1 412.50 €	-3368.88 €
Formation	987.41 €	102.28 €	-885.13 €
Stages	15.96 €		-15.96 €
Subvention		5 280.00 €	5 280.00 €
Entrée/sortie	9 945.74 €	9 945.74 €	
Réunion territoriale nationale		124.17 €	124.17 €
Congrès	958.60 €	284.80 €	-673.80 €
Assemblée Générale	42.00 €		-42.00 €
<b>Total général</b>	<b>18 806.31 €</b>	<b>17 735.86 €</b>	<b>- 1 070.45 €</b>



Échenoz la Méline, le 30/09/2023

à

Mesdames, Messieurs, les Membres de  
l'Assemblée Générale

Je, soussignée, David EUVRARD, vérificateur aux comptes du CD de Gymnastique de Haute-Saône, avoir agi dans le cadre du mandat légal qui m'a été confié.

A cet effet, après avoir procédé par sondages, pointages et recoupements selon les règles habituelles de diligence, je certifie que les comptes annuels du CD de Gymnastique de Haute-Saône sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de cet exercice au 31 août 2023.

Aussi je propose à l'Assemblée Générale réunie ce jour d'approuver les comptes qui lui ont été présentés et donner quitus pour l'exercice écoulé.

Le Vérificateur aux comptes



David EUVRARD

